Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art

Herausgeber: Visarte Schweiz

Band: - (1943)

Heft: 4

Rubrik: Berichte der Sektionen

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Neue Vorstände - Nouveaux comités

Sektion Zürich:

Präsident:Willy Fries, Maler.Vize-Präsident:Heinrich Müller, Maler.Kassier:Leon Berger, Bildhauer.

Aktuare: Adolf Holzmann und Iwan Hugentobler, beide

Maler.

Protokollführer: Jakob Gubler, Maler.

Beisitzer: Ernst Baltensperger, Ernst Kempter, Otto Teu-

cher, alle Maler.

Section de Paris:

Président

et secrétaire : Henry Wanner, peintre.

Vice-président : Auguste Suter, sculpteur.

Trésorier : Ernest Hubert, peintre.

Membres-adjoints : Otto Bänninger, sculpteur.

Adrien Holy, peintre.

Künstlerischer Wettbewerb

Für die malerische Ausschmückung eines Raumes in einem öffentlichen Gebäude des Bundes wird vom Eidgenössischen Departement des Innern ein zweiter, beschränkter Wettbewerb eröffnet, zu dem zwölf Künstler aus dem Kanton Bern und den angrenzenden Kantonen eingeladen sind.

Concours artistique

Le département fédéral de l'intérieur ouvre un second concours restreint pour la décoration picturale d'un local d'un bâtiment public de la Confédération. Sont invités à concourir douze artistes domiciliés dans le canton de Berne et dans les cantons limitrophes.

Betr. Bronceguss-Verbot ist an die Bildhauer, Mitglieder der G. S. M. B. u. A. am 8. April 1943 ein Rundschreiben folgenden Inhalts versandt worden:

Es freut uns, Ihnen mitteilen zu können, dass es den Bemühungen des Zentralvorstandes gelang, vom Kriegs-Industrie- und Arbeits-Amt, Sektion für Metalle, zu erreichen, dass die für das zweite Vierteljahr bewilligten 300 Kg. Broncelegierungen unter folgenden, von den Vorschriften gemäss unserm Rundschreiben vom 10. Februar 1943 abweichenden Verpflichtungen zu verwenden sind:

Ziffer 3. Dass Gewicht der fertig hergestellten Broncefigur darf 10 Kg. (früher 3 Kg.) nicht übersteigen.

Ziffer 4. Die Höhe der eigentlichen Broncefigur darf maximal 1 Meter (früher 30 cm.) sein.

Die übrigen, bisherigen Vorschriften bleiben unverändert.

Zentralsekretariat G. S. M. B. u. A.

Au sujet de l'interdiction de fonte de bronze, il a été envoyé le 8 avril 1943 aux sculpteurs, membres de la Société des P. S. A. S., une circulaire ayant la teneur suivante :

Nous avons le plaisir de vous informer que grâce aux démarches du comité central, l'office de guerre pour l'industrie et le travail, section des métaux, a autorisé pour le 2^e trimestre l'utilisation de 300 kg. de bronze aux conditions suivantes, divergentes de celles contenues dans notre circulaire du 10 février 1943 :

Chiffre 3. La quantité de bronze pouvant être employée par objet (pièce terminée) ne doit pas dépasser 10 kg. (précédemment 3 kg.).

Chiffre 4. La hauteur de la pièce d'art (pièce terminée) ne doit pas dépasser 1 mètre (précédemment 30 cm.).

Les autres prescriptions précédentes restent inchangées.

Secrétariat général P. S. A. S.

Berichte der Sektionen

Section vaudoise. Durant l'année 1942 l'activité de la section ne s'est pas évadée des limites que lui trace celle des années précédentes. Après une tentative de donner plus d'intérêt à nos réunions en ne les restreignant pas exclusivement à des opérations administratives et statutaires, notre comité n'a pu que se soumettre aux désirs exprimés de ne pas innover.

Dès lors, notre vie a été sans histoire.

Les faits les plus saillants soumis aux délibérations de la section sont relatés ici.

Salon de Lausanne. Le comité provisoire de ce Salon nous a abordés dès décembre 1941, nous priant de consentir à céder les salles du Musée Arlaud retenues par la section pour son exposition de printemps. Le comité n'a pu consentir à cette demande, estimant qu'il devait maintenir, toutes les fois qu'il le pouvait, la tradition de réunir ses membres en une exposition annuelle.

Invitée plus tard à participer officiellement à l'organisation du Salon de Lausanne, la section, au cours de sa séance du 9 février 1942, tout en souhaitant à cette manifestation un succès dont bénéficieraient les artistes, a décidé de laisser à chaque membre la liberté la plus entière vis-à-vis de cette organisation.

Le Salon de Lausanne a coïncidé avec le Comptoir ; son succès a été tel qu'il assure la continuation de cette manifestation. Si la section n'a pas officiellement participé à son organisation, plusieurs de nos membres ont figuré dans le comité et dans le jury.

Exposition de la section en 1942. L'organisation de l'exposition de printemps a été confiée à une commission qui, présidée par Jacques Berger, était formée de nos collègues René Francillon, Richard Hartmann, Robert Perrin et Pierre Blanc. Très bien conçu et d'une tenue artistique incontestable, notre Salon 1942 n'a cependant soulevé qu'un intérêt relatif en égard de celui qu'on était en droit d'en attendre, car 567 entrées seulement ont été enregistrées et le résultat financier s'est traduit par un déficit de fr. 466.70 comblé par la caisse.

Nous avions adressé aux autorités et à certaines personnalités des lettres individuelles les priant d'honorer de leur présence le vernissage. Cette pressante requête n'a été suivie d'aucune réponse, sauf en ce qui concerne la Commune de Lausanne, laquelle avait délégué M. Peitrequin, directeur des travaux, et l'Association des intérêts de Lausanne, que son directeur M. Faillettaz a représenté.

Nous tenons à remercier encore ici le comité d'organisation de notre Salon 1942 pour toute sa peine, regrettant que celle-ci n'ait pas été payée de suffisamment d'encouragement.

Nous avons demandé à la direction de l'École cantonale de dessin de bien vouloir nous réserver à nouveau les salles pour un Salon 1943.

Musée Arlaud. Le projet d'affecter le Musée Arlaud à des expositions périodiques de peinture a rebondi cette année à la suite d'une intervention de la direction des travaux de la ville de Lausanne. Une étude établie par notre collègue Diserens à la demande de la direction précitée en vue de l'aménagement du Musée Arlaud à sa nouvelle destination, nous a été soumise. En outre, M. le directeur Peitrequin a bien voulu, à l'issue de la séance ordinaire du 13 juillet 1942, entretenir la section de ces projets.

Le comité d'abord, puis la section ensuite, ont examiné les études de M. Diserens, ont fait à celles-ci certaines objections qui ont été pour notre collègue l'occasion de revoir et de compléter son projet. Celui-ci est maintenant conforme aux vœux et désirs exprimés par nos membres et l'étude remaniée a été à nouveau soumise par la direction des travaux à notre section.

Si la situation mondiale permettait aux autorités de réaliser ce projet, on peut penser que nous serions prochainement dotés de locaux qui, sans rivaliser avec ceux de certaines villes suisses de l'importance de Lausanne, constitueraient, sur la situation actuelle, un progrès appréciable.

Autres manifestations. Outre les très nombreuses expositions de nos collègues, dont la presse a parlé toujours avec éloges, la Galerie du Capitole a organisé, pour coïncider avec les fêtes de l'An, un Salon dit de Noël ouvert actuellement.

Plus récemment, une association qui a pris nom « Académie d'Art » espère venir en aide aux artistes en organisant le prêt de leurs tableaux dans certains milieux où elle croit pouvoir recruter des acheteurs. Notre société ne saurait marchander sa sympathie à une entreprise

dont le résultat n'apparaît pas comme certain, mais qui est d'une telle essence qu'il ne saurait être question de ne pas apporter à cette tentative une collaboration agissante.

Rapports avec le comité central. Ces rapports sont toujours excellents. A l'assemblée des présidents, le 31 janvier 1942, à Berne, votre président a demandé que le comité central envisage la possibilité légale d'un prélèvement, en faveur des artistes professionnels, sur les nombreuses expositions de peinture organisées par les non professionnels. Le comité central ne nous a pas caché que cette question touche à des principes constitutionnels qui ne sont pas faciles à modifier.

Le comité central aurait voulu posséder de notre section (comme il l'a sollicité des autres) des propositions concrètes sur ce qui pourrait être fait dans le canton pour venir en aide aux artistes. Cette proposition soumise à certains de nos membres et à deux séances de la section, tout en étant considérée par tous comme extrêmement importante, n'a pas pu se traduire dans la forme désirée.

L'assemblée générale s'est tenue à Estavayer au cours de deux journées radieuses. Elle s'est caractérisée par le remplacement, au comité central, de trois de ses membres sortants.

Caisse de compensation. Un gros travail a été demandé à votre comité par la caisse ICA à laquelle les artistes sont affiliés, l'organisation ICA le considérant comme apte à résoudre des questions d'affiliation.

Appui à des membres. La caisse a contribué à combler le déficit de l'exposition d'un de nos collègues et le comité est intervenu pour obtenir en faveur de nos membres Burnand et Schlageter, le redressement d'atteintes portées à leur situation d'artistes.

Effectif. Le nombre des membres actifs de la section est resté stationnaire. Nous avons perdu un membre en la personne de M. Austermayer; nous en avons regagné un : notre collègue Viollier.

Voici dans un raccourci quelle a été l'activité de la section et de son comité ; celui-ci avait le désir de faire mieux ; il espère qu'un nouveau comité pourra réaliser ce qui ne lui a pas été donné d'accomplir.

Le 19 décembre 1942.

Pour le comité,

le secrétaire : Pierre Blanc.

le président : George ÉPITAUX.

Sektion Zürich. Mitgliederbestand Ende 1942: Aktive 143 (1 Austritt, 4 Sterbefälle, 8 Neuaufnahmen); Passive 209 (8 Austritte, 1 Sterbefall, 19 Neuaufnahmen).

Wir betrauern den Hinscheid von Bildhauer Hans Hippele, Maler Otto Lüssi, Architekt Prof. Dr. Gustav Gull, Bildhauer Walter Mettler und unseres Passivmitgliedes Julius Boscovits.

Zum 50. Geburtstag beglückwünschten wir die Kollegen H. Schöllhorn und O. Séquin; zum 60. Geburtstag P. Isella, O. Lüthy, R. Mülli, A. Soldenhoff, E. Frei, O. Weiss; mit kleinem Angebinde unser verehrtes Passivmitglied Herrn Dr. W. Wartmann; zum 70ten unsere Kollegen E. Zimmermann, H. Wasmuth und E. Weber.

In 11 Monatsversammlungen und 3 Vorstandssitzungen wurden unsere Geschäfte behandelt.

Ueber unseren fröhlichen Passivenabend vom 28. März wurde bereits früher schon (Mai, Nr. 5 der Schweizer Kunst) Bericht erstattet, ebenso (November, Nr. 9) über unsere von grossem Erfolg begünstigte Sektionsausstellung (5. Sept.-11. Okt.) im Kunsthaus Zürich mit dem Verkaufsergebnis von Fr. 20,710.—. Die Sektion unterhält weiterhin ständige Verkaufsstellen in der Gewerbehalle, Claridenstrasse 47 und in der Buchhandlung z. Pelikan (vorm. Ferber A. G.) Bahnhofstr. 31; als Berater bei Aufträgen und Vermittler von Atelierbesuchen ist uns Kollege E. Baltensperger Bahnhofstr. 40, treu geblieben.

In Herrn Stadtpräsident Ernst Nobs hat sein, um das künstlerische Leben Zürichs so hochverdienter Vorgänger, Herr Stadtpräsident Dr. E. Klöti, einen gleichfalls für Kunst begeisterten, initiativen und uns Vertrauen schenkenden Nachfolger erhalten; ebenso sehen wir Stützen in dem Vorsteher des Tiefbauamtes Herrn Stadtrat E. Stirnemann, in dem Vorsteher des Hochbauamtes Herrn Stadtrat H. Oetiker, sowie in der Person des neugewählten Stadtbaumeisters Herrn Alb. Hch. Steiner. — Zum Rücktritt von Herrn Stadtbaumeister Hermann Herter haben wir diesem für seine 22jährige reiche Tätigkeit im Amte und für sein stetes, initiatives Einstehen zur Förderung der Kunst in ihrer Beiziehung zum Schmucke öffentlicher

+ Ernest Beyeler

Le 20 mars 1943, peu de jours avant son 68° anniversaire, décédait à Neuchâtel, après une courte maladie, Ernest Beyeler. Membre de la section neuchâteloise des P. S. A. S. depuis 1910, il a été le plus fidèle et le plus dévoué des collègues.

Il était né à La Chaux-de-Fonds le 31 mars 1875. Doué dès l'enfance pour le dessin, il a étudié à l'École d'art de cette ville, puis au Technicum de Winterthour. Avant de se livrer à sa première profession de graveur, il fit un séjour d'études à Paris. Il dirigea quelques années une lithographie, puis se voua à l'enseignement. C'est en 1907 qu'il obtint son diplôme et, en 1910, il fut appelé à professer d'abord dans les



Photo Schæpflin, Neuchâtel.

écoles secondaires de Neuchâtel et de Cernier, puis, en 1914, à l'école primaire de Neuchâtel, et, par la suite, à l'École normale cantonale, à l'École supérieure de jeunes filles, à l'Orphelinat communal, enfin à l'École professionnelle devenue École des Arts et Métiers.

Il a ainsi donné à l'enseignement artistique trente-trois années de sa vie, avec constance et passion, préoccupé avant tout de le rendre à la fois attrayant et utile. Il avait en particulier approfondi les questions de méthode et les avaient répandues au cours de nombreuses conférences. Ses idées propres, il les avaient puisées dans une grande compréhension des goûts et des besoins de l'enfant en même temps que dans un véritable amour de la jeunesse. Aussi a-t-il été à son tour aimé et apprécié, et nombreux ont été les anciens élèves qui venaient le revoir, après des années souvent, pour lui montrer leurs travaux et solliciter encore ses conseils.

Mais si absorbé qu'il fût par ses nombreux cours, Ernest Beyeler, grand lecteur, grand voyageur, n'a jamais cessé de se cultiver et de travailler personnellement. Depuis 1905, il a exposé à tous les Salons des Amis des arts et des P. S. A. S. de Neuchâtel, ainsi qu'aux Expositions fédérales de 1910 et de 1912. Et c'est une œuvre assez abondante, consistant surtout en études de natures mortes et de paysages, en dessins et en gravures à l'eau-forte, sur bois et sur lino, qu'il laisse. Une de ses dernières joies fut la commande, par les Oeuvres sociales de l'armée, d'un millier de ses plus récentes gravures.

Caractère droit, âme de bonne volonté, infiniment modeste, Ernest Beyeler avait par surcroît un sens rare de l'amitié. Aussi nombreux sont ceux qui manifestèrent à sa veuve leur profonde sympathie, et n'oublieront pas cet homme de cœur, de devoir et de talent. M. J.

Gebäude, Plätze und Anlagen den herzlichen Dank der Künstlerschaft ausgedrückt.

An der auch dieses Jahr durchgeführten städtischen Aktion zur Förderung der Kunst wurden nach Vorschlag der Jury vom Stadtrate 43 Werke für Fr. 28,080.— angekauft; aus der anschliessenden Gesamtschau der Einsendungen erwarb die Kant. Regierung noch 2 Werke der Plastik und nahm des weiteren für 2 Bildhauer auf Grund eingesandter Arbeiten Aufträge im Preise von zusammen ca. Fr. 12,000.— in Aussicht. Dies einbezogen, würde sich das Gesamterträgnis der Aktion für die Künstlerschaft auf die respektable Summe von über Fr. 40,000.— erhöhen.

Von der Einführung eines jährlichen städt. Kunstpreises haben wir schon früher berichtet.

Die Kantonale Regierung (Erziehungsdirektion: Dr. Karl Hafner) hat die Sammlung von Zeichnungen und Aquarellen aus der Zürcher Landschaft durch weitere solcher und ähnlicher Aufträge fortgesetzt, ebenso die Blätterfolge zur Erinnerung an die Kriegs-

Mobilisation. Eine Anzahl dieser Arbeiten ist nun den Autoren noch zu lithographieren in Bestellung gegeben worden für von der Regierung zu verwendende Geschenkmappen.

Die Veranstaltung der Ausstellung « Zürich-Land » durch die Regierung und Stadt Winterthur wurde im abgelaufenen Jahr wieder durchgeführt (Ankäufe der Regierung Fr. 10,520.—, Stadt Winterthur Fr. 3195.—, Gesamtergebnis über Fr. 20,000.—).

Neuerdings hat unsere Nachbargemeinde Zollikon einen jährlichen Kunstkredit von Fr. 3000.— beschlossen, ein nachahmenswertes Beispiel!

Von engeren Wettbewerben seien genannt:

Plastischer Schmuck auf dem alten Tonhalleareal für 2 Standorte. I. u. II. Preise mit Ausführungen: O. Bänninger, E. Stanzani, III. Preis: F. Fischer.

Mosaik im Schulhaus Kornhausbrücke.

I. Preis: Adolf Funk mit Ausführung. II. Preis: Cornelia Forster, III. Preis: E. Häfelfinger.

Brunnenplastik Schulhaus Kornhausbrücke.

Unentschieden (nochmalige Bearbeitung durch die Prämierten: I. und II. Rangs: H. Wernli, O. Müller).

Wandbild am Schulhaus Fluntern.

Unentschieden (nochmalige Bearbeitung durch die Preisträger: I. K. Hügin, II. E. Früh, III. H. Müller).

Leuthold-Brunnen in Wetzikon:

Ausführung: O. Teucher.

In Weiterbehandlung des allgemeinen Wettbewerbes:

« Denkmal der Arbeit » zur Erinnerung an die Schweiz. Landes-Ausstellung wird die Standortfrage nochmals geprüft.

In Dübendorf wurde ein Denkmal zu Ehren Walter Mittelholzer's von R. Wening enthüllt. Für die Christuskirche in Oerlikon vollendete O. Lüthy ein Wandgemälde.

Unserem Kollegen W. Sautter ist der Conr. Ferd. Meyer-Preis 1942 für bildende Kunst zugesprochen worden.

Die « Vereinigung Zürcher Kunstfreunde » (Präsident Dr. R. Jag-

metti) beglückwünschten wir zur Feier ihres 25 jährigen Bestehens. Mit der Aufstellung eines Arbeitsbeschaffungs-Programms z. H. des eidg. Departementes des Innern haben wir uns eingehend befasst. Von einem weiteren uns z. Zt. beschäftigenden Unternehmen zur Propagierung insbesondere der privaten Kunstpflege — einer Anregung unseres Stadtpräsidenten folgend — soll erst später berichtet werden.

Trotz schwerer Zeit hat die Sektion Zürich mit hoffnungsstarker Zuversicht das neue Jahr angetreten und sie wird bestrebt sein, unserer Gesellschaft nützlich und an ihrem Orte ein Hüter der Kultur zu bleiben.

W. Fries.

Unterstützungskasse für Schweizerische Bildende Künstler

Postcheck-Konto VIII 4597.

Zürich, den 26. Februar 1943. Alpenquai 40.

An den Fürsorge-Chef der Armee,

Herrn Oberst Feldmann,

zu Handen der Schweizerischen Nationalspende für unsere Soldaten und ihre Familien,

Monbijoustrasse 6, IV.

Bern.

Betrifft: Kunstausstellung der Schweizerischen Nationalspende.

Hochgeachtete Herren,

In den 29 Jahren seit ihrem Bestehen hat unsere Unterstützungskasse noch nie eine so hohe Summe für Unterstützungsleistungen und Krankengelder ausbezahlt wie im abgelaufenen Jahre 1942. Die Sorge darüber, wie das weitergehen solle, wenn die Not der schweizerischen Künstler, wie es allen Anschein hat, noch drückender werden wird, hat uns schon oft beschäftigt, und wir fragten uns, ob wir im bisherigen Rahmen den an uns gelangenden Gesuchen weiter werden entsprechen können. In dieser Not kommt uns Ihr Schreiben vom 16. Februar zu, das uns aus der Abrechnung über die

Kunstausstellung Schweizerische Nationalspende 1941-1942

einen Betrag von

Fr. 76.299,80

als Hälfte des anteilberechtigten Reinertrages der Ausstellung zuerkennt. Inzwischen ist uns am 25. Februar 1943 durch Ueberweisung des Eidgenössischen Kassen- und Rechnungswesens auf unsere Postcheckrechnung VIII 4597 der Betrag eingegangen. Wir legen hierfür eine besondere Quittung bei.

Noch nie seit der Gründung unserer Unterstützungskasse ist uns ein so hoher Betrag zugeflossen; noch nie ist uns eine Hilfe so willkommen und so nötig gewesen. Wir danken dafür recht verbindlich.

Die Ihrem Schreiben beigefügte Abrechnung per 18. Januar 1943 lässt erkennen, welch' gewaltige Arbeit geleistet werden musste, um die Kunstausstellung der Schweizerischen Nationalspende 1941-42 mit Erfolg durchführen zu können. Wir möchten Ihnen und allen Ihren Mitarbeitern im Namen der Künstler, denen wir Hilfe leisten dürfen, auch dafür recht herzlich danken. Sie dürfen überzeugt sein, dass wir Ihre Gabe würdigen und dem Zweck entsprechend, für den sie bestimmt worden ist, verwenden werden. Das erfreuliche Ergebnis der Kunstausstellung der Schweizerischen Nationalspende 1941-42, das wir als freiwillige Zuwendung im Sinne des Art. 4, Ziff. 4 unserer Statuten buchen, werden wir schon in unserm 29. Geschäftsbericht für das Jahr 1942 festhalten, obschon die Einnahme erst in der Rechnung für das Jahr 1943 erscheinen wird.

Empfangen Sie, sehr geehrte Herren, nochmals unsern angelegentlichen Dank für Ihre grosse Spende, aber auch für alle Mühe und Arbeit, die Sie auf sich genommen haben, um das gute Gelingen der Kunstausstellung Schweizerische Nationalspende 1941-42 zu sichern.

Mit vorzüglicher Hochachtung.

Unterstützungskasse für Schweizerische Bildende Künstler

Der Präsident: Koenig.
Der Quästor: Schwarz.

Caisse de secours pour artistes suisses

Compte de chèques postaux VIII 4597.

Zurich, 26 février 1943.

Au chef des œuvres sociales de l'armée

Monsieur le colonel Feldmann,

pour le Don national suisse pour nos soldats et leurs familles, Monbijoustrasse 6, IV.

Berne.

Concerne: Exposition des beaux-arts du Don national suisse.

Messieurs

Pendant les 29 années écoulées depuis sa fondation, jamais encore notre caisse n'a payé, en secours et indemnités de maladie, des sommes aussi élevées qu'au cours de l'année 1942. Déjà souvent nous nous sommes inquiétés de ce qui arriverait si, comme il le semble, la gêne des artistes suisses devait augmenter encore, et nous nous demandions si nous pourrions satisfaire dans la même mesure que jusqu'ici aux demandes qui nous parviennent. C'est à ce moment critique que nous parvient votre lettre du 16 février, nous attribuant une somme de

fr. 76.299,80

représentant la moitié de l'excédent de recettes de l'exposition des beaux-arts du Don national suisse 1941-1942.

Nous avons entre temps reçu, le 25 février 1943, l'avis du virement par la caisse fédérale, à notre compte de chèques postaux VIII 4597, de cette somme. Nous joignons à la présente une quittance spéciale.

Jamais encore depuis la fondation de notre caisse de secours une somme aussi importante ne nous a été versée et jamais encore un secours n'a été plus opportun et précieux. Nous vous en remercions infiniment.